



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 JUIN 2017 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :

en exercice : 54

présents : 40

absents représentés : 12

absents : 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 19 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Éric Kerrouche.

Présents :

Mesdames et Messieurs Éric KERROUCHE, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Claude SAUBION, Pierre FROUSTEY, Jean-François MONET, Benoît DARETS, Patrick BENOIST, Marie APHATIE, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Xavier GAUDIO, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Pascal BRIFFAUD, Alain CAUNÈGRE, Nicole CHUSSEAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Nathalie DECOUX, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAIVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Patrick LACLÉDÈRE, Corine LAFITTE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Arnaud PINATEL, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

M. Alain LAVIELLE a donné pouvoir à M. Éric KERROUCHE, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Nelly BÉTAILLE a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Céline FERREIRA a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sabine RICHARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION.

Absentes : Mesdames Nathalie CASTETS et Chantal JOURAVLEFF.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - COMPTE DE GESTION 2016

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daoulouède

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-12 et L. 2121-31 ;



VU les comptes de gestion des budgets principal et budgets annexes transmis par le comptable public, tels qu'annexés à la présente ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil communautaire d'examiner, de débattre et d'arrêter le compte de gestion avant de pouvoir valablement statuer sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes ;

décide de se prononcer sur les comptes de gestion correspondants au budget principal et aux budgets annexes établis par le comptable public au titre de l'exercice 2016, comme suit :

A - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	36 232 232,07 €	13 415 110,97 €
Dépenses	30 987 151,02 €	12 040 030,10 €
Résultat de l'exercice 2016	5 245 081,05 €	1 375 080,87 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	8 096 390,02€	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

B - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 064 136,04 €	733 305,01 €
Dépenses	1 334 345,54 €	812 424,44 €
Résultat de l'exercice 2016	729 790,50 €	79 119,43 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	471 489,32 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

C – COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 827 894,72 €	245 424,23 €
Dépenses	4 196 391,15 €	312 377,37 €
Résultat de l'exercice 2016	631 503,57 €	- 66 953,14 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	521 508,74 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.



D - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE TRANSPORT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 408 188,18 €	85 263,53 €
Dépenses	1 851 398,75 €	214 014,87 €
Résultat de l'exercice 2016	556 789,43 €	128 751,34 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	295 322,99 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

E - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DECHETS-ENVIRONNEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	11 448 742,15 €	130 147,77 €
Dépenses	11 311 537,09 €	132 913,72 €
Résultat de l'exercice 2016	137 205,06 €	2 765,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	42 568,59 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

F - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À BENESSE-MAREMNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	586 409,16 €	0,00 €
Dépenses	92 534,56 €	586 409,16 €
Résultat de l'exercice 2016	493 874,60 €	586 409,16 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- 586 409,16 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

G - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	87 842,06 €	812 757,00 €
Dépenses	87 842,06 €	1 022 512,61 €
Résultat de l'exercice 2016	0,00 €	209 755,61 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- 762 330,13 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.



H - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	74 065,32 €	22 651,64 €
Dépenses	27 788,71 €	74 065,32 €
Résultat de l'exercice 2016	46 276,61 €	51 413,68 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016		- 173 054,93 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

I - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À MAGESCQ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	6 396,52 €	0,00 €
Dépenses	- 1 093,55 €	91 026,52 €
Résultat de l'exercice 2016	7 490,07 €	91 026,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016		- 37 151,36 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

I – COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À SAUBRIGUES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	33 998,89 €	9 123,00 €
Dépenses	33 921,89 €	33 921,98 €
Résultat de l'exercice 2016	77,00 €	- 24 798,89 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016		- 127 352,41 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

J - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À SAINT VINCENT DE TYROSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	81 781,00 €	53 554,64 €
Dépenses	67 727,42 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2016	14 053,58 €	53 554,64 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016		- 456 247,87 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.



K - COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À SEIGNOSSE (LAUBIAN 2)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	119 855,52 €	67 367,98 €
Dépenses	69 117,37 €	33 545,52 €
Résultat de l'exercice 2016	50 738,15 €	33 822,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- 12 885,02 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

L – COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS À SEIGNOSSE (Laubian3)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	10 533,61 €	0,00 €
Dépenses	10 533,61 €	€
Résultat de l'exercice 2016	0,00 €	10 533,61 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- 16 973,61 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

M – COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE DE L'ECOZONE DE MACS À SOUSTONS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	5 804,32 €	47,00 €
Dépenses	5 804,32 €	5 804,32 €
Résultat de l'exercice 2016	0,00 €	5 757,32 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- 5 849,32 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
A Saint Vincent de Tyrosse, le 30 juin 2017

